

# AVIS DE COURSE

## L'EQUIPEE Bleue



10 au 16 juillet 2010  
ECOLE DE VOILE OCEANE

Autorité Organisatrice : Ecole de Voile Océane

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*,
- 1.2. les Règles de Classe 2010 de la Classe L'Equipe.
- 1.3. L'arbitrage direct sur l'eau sera utilisé pour les infractions aux règles du chapitre 2.

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe L'Equipe et aux coureurs de moins de 16 ans au 31 décembre 2010.
- 3.2. Les équipages admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à « ECOLE DE VOILE OCEANE – Fort de Kernevest – 56470 SAINT PHILIBERT » au plus tard le 1er juillet 2010 (chèque à l'ordre de Ecole de Voile Océane).
- 3.3. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical, le timbre de Classe et accompagnée d'une autorisation parentale,
  - l'autorisation de port de publicité si nécessaire,
  - le certificat de conformité.

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 90 € par équipage jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Au-delà du 1<sup>er</sup> juillet, cachet de la poste faisant foi, une pénalité de 30 € par équipage sera appliquée. Les coureurs étrangers pourront régler en cash (€) sur place, sans application de la pénalité.

Le formulaire d'inscription sera téléchargeable à partir du 15 juin sur [www.oceane-voile.com](http://www.oceane-voile.com)

Les prestations suivantes seront proposées (prix indicatifs) :

- Panier repas du midi : 8 €

### 5. PROGRAMME

Samedi 10	10-18h	Confirmation des inscriptions
Dimanche 11	9-12h	Confirmation des inscriptions
	10-12h	Réunion Entraîneurs – AutoJauge coureurs
	15-18h	Course d'entraînement

	19h	Pot d'accueil
Lundi à jeudi	13-18h	Courses
	18-19h	(environ) : débriefing vidéo
Mercredi 14	20h	Soirée des coureurs
Vendredi 16	11h	Courses
	18h	Proclamation des résultats

Ce programme est donné à titre indicatif et est susceptible d'être modifié par les instructions de course. Cependant, le départ de la 1ère course ne pourra être avancé.

Chaque soir de course entre 18h00 et 19h00 environ, un débriefing sera organisé, avec projection vidéo des épreuves du jour commentée par les conseillers techniques de l'épreuve.

Jauge : chaque grand-voile devra présenter le numéro d'immatriculation tel que déclaré lors de l'inscription et tel que défini dans les Règles de Classe.

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le 10 juillet et seront affichées selon la Prescription Fédérale.

## 7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : Triangle, Cercle, Longue Distance.

## 8. SYSTEME DE PENALITE

Les règles 44.1 et 44.2 sont modifiées comme suit : seulement un « 360° » est nécessaire, comprenant un virement de bord et un empannage, exception pour les pénalités données par des juges pendant la course qui seront de deux « 360° » comprenant deux virements de bord et deux empannages.

## 9. CLASSEMENT

**9.1.** Le nombre de courses devant être validées est de : 3.

**9.2.** (a) Le nombre de courses devant être validées pour que le score d'un bateau soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : 3.

(b) Le nombre de courses devant être validées pour que le score total d'un bateau soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : 4.

**9.3.** Le système à points minima sera utilisé.

**9.4.** 10 courses maximum seront courues.

## 10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un équipage ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- Les 3 premiers du classement général,
- Le 1er équipage féminin,
- Le 1er équipage benjamin,
- L'équipage du bateau le mieux préparé,
- Le 1er club (par addition des points des 3 meilleurs équipages du club).

## 12. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

### 13. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

### 14. DROIT A L'IMAGE

En participant à la régates un concurrent accorde automatiquement à l'autorité d'organisation de la régates et à la Classe L'Equipe le droit d'utiliser et de montrer, à n'importe quel moment que ce soit et à leur discrétion, n'importe quels photos ou films, en direct ou enregistré et autres reproductions de lui/elle durant la période de la compétition, sans rémunération.

### 15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Ecole de voile Océane

Fort de Kernevest – 56470 SAINT PHILIBERT

Téléphone : 02 97 55 13 76

Mail : [accueil@oceane-voile.com](mailto:accueil@oceane-voile.com)

Site : <http://www.oceane-voile.com>

Accès : <http://www.saint-philibert-morbihan.eu/index.php/acces/>

Campings :

Camping Odalys – Kerarno – 56470 SAINT PHILIBERT

Site : [www.odalys-vacances.com](http://www.odalys-vacances.com)

Camping Les Palmiers – Kernivilit – 56470 LA TRINITE SUR MER

Site : [www.campinglespalmiers.com](http://www.campinglespalmiers.com)

Locations / Résidences - Hôtels :

Office du Tourisme 02 97 57 33 05

[info@ot-locmariaquer.fr](mailto:info@ot-locmariaquer.fr)

[www.ot-locmariaquer.com](http://www.ot-locmariaquer.com)

Informations sur le site : <http://www.saint-philibert-morbihan.eu>

